



CSA

Formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail du 26 Juin 2023

Aujourd'hui se tient la première formation spécialisée de la nouvelle mandature.

L'UNSA SJ a une pensée très forte pour l'ensemble des collègues du ressort de la Cour d'Appel de Rennes, qui ce midi, ont manifesté devant les juridictions, pour dénoncer le manque de reconnaissance et le mépris affiché par le garde des sceaux à l'ensemble de nos professions.

Si de réelles et légitimes avancées statutaires sont réclamées, il en va aussi de nos conditions de travail, de plus en plus dégradées, des charges de travail non conformes à un exercice normal de nos métiers.

Trop c'est trop !!!

Le message est clair, les promesses faites par le gardes des sceaux doivent être tenues !

Des avancées de carrière pour tous, de vraie perspectives d'évolution pour tous, doivent rapidement être mises en place pour sortir les fonctionnaires de greffe de l'ornière dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui.

Le gardes des sceaux se targue d'une 3ème année d'abondement budgétaire pour le ministère, dont acte !

Maintenant, si l'on en croit ses déclarations devant les médias, le souci n'est pas financier, il est donc de sa propre volonté de faire le nécessaire, ou pas, pour offrir aux agents qui font tenir notre institution, une juste reconnaissance de leurs engagements et de leurs qualités professionnelles sans faille.

Tous les moyens doivent être mis en place au sein des greffes pour répondre aux besoins de recrutements, de reconnaissances et d'évolutions professionnelles, pour améliorer les conditions d'exercice de nos métiers au quotidien. C'est urgent !

LE GARDE DES SCEAUX A FAIT DES PROMESSES IL SE DOIT DE LES HONORER.

Les Elus UNSA SJ

Au CSA de la CA de Rennes.